

UBAM - POSITIVE IMPACT EQUITY



Commentaire trimestriel

A l'intention des investisseurs professionnels en Suisse ou des investisseurs professionnels tels que définis par les lois en vigueur.

Classification du fonds en vertu du Règlement européen sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers («Règlement SFDR» - Sustainable Finance Disclosure Regulation): Article 9

Commentaire de marché

- Le quatrième trimestre 2023 a été marqué par un «Santa rally» pour les investisseurs, alimenté par les anticipations de baisse des taux à la suite du pivotement de la Réserve fédérale américaine (Fed) vers une position plus conciliante. Les marchés actions se sont redressés de manière générale et l'indice MSCI ACWI* a gagné 11,0% en USD au quatrième trimestre, doublant ainsi sa performance globale pour l'année, pour la porter à 22,2%.
- Dans l'ensemble, 2023 a été une année qui a défié les anticipations, avec une inflation galopante et la Fed adoptant le cycle de hausse des taux le plus rapide depuis 40 ans. Néanmoins, après une hausse des rendements entre mai et octobre 2023, les obligations ont rebondi jusqu'à la fin de l'année, lorsque le rendement des obligations américaines à 10 ans est tombé à 3,88%, exactement là où il avait commencé l'année, après avoir atteint 5% en octobre. Au cours des derniers mois de l'année, la Fed a changé de ton et les indicateurs économiques sont restés plutôt encourageants, renforçant les espoirs d'un atterrissage en douceur de l'économie américaine en 2024. Dans ce contexte, les actions ont accéléré au cours des deux derniers mois de l'année.
- Pour le trimestre, en termes de style, la fin des craintes de taux d'intérêt «plus élevés pendant plus longtemps» a stimulé les valeurs de croissance, l'indice MSCI ACWI Growth* s'inscrivant à +12,7% sur la période. L'indice MSCI ACWI Value* a également enregistré une hausse très respectable de 9,2%, mais a naturellement été à la traîne par rapport à l'enthousiasme croissant du marché. De même, les titres à petite capitalisation ont surperformé les titres à grande capitalisation pour la première fois cette année, contribuant ainsi à élargir la reprise qui avait été dominée par les «Magnificent 7». Au plan sectoriel, la technologie, l'immobilier, la finance et la santé ont surperformé, tandis que l'énergie, les biens de base et les services de communication ont été à la traîne.
- Dans l'ensemble des régions, les marchés développés ont généralement surperformé les marchés émergents. Les Etats-Unis, en utilisant l'indice S&P 500* comme indicateur, ont clôturé en hausse de 11,6%, soit une performance de +25,7% pour l'année, tandis que l'indice MSCI Europe* a fini le trimestre en hausse de 6,4%, mais a gagné 15,8% en 2023. Enfin, l'indice MSCI EM* s'est affiché en hausse de 7,9% et de 9,8% sur l'année. L'Amérique latine a été particulièrement solide au cours du trimestre et de l'année, mais la Chine est restée une exception négative, car elle a continué à assouplir sa politique dans l'espoir de réaccélérer sa croissance. Enfin, l'indice Topix* au Japon a gagné 2% au quatrième trimestre, concluant son meilleur résultat annuel depuis une décennie avec une performance de +27,8%.
- La COP28 de Dubaï de cette année a attiré plus de 100'000 participants, soit presque le double de la COP21 de Paris. Il est encourageant de constater que le discours sur le lien entre la nature et le climat est devenu plus fort depuis la COP27, ce qui s'est concrétisé par une journée dédiée à la nature pour la

* Indice de performance totale nette, local (USD pour Global & EM)

Sources: UBP, Bloomberg Finance L.P.

Tous les chiffres de performance sont exprimés nets de commissions. Les performances passées ne constituent pas une indication des résultats actuels ou futurs. Veuillez vous référer à la section «Informations importantes» figurant à la fin du présent document.



première fois lors de la COP28. Une déclaration commune sur «le climat, la nature et la planète» (signée par 15 pays, dont le Royaume-Uni et les États-Unis) a appelé les pays à atteindre les objectifs de l'Accord de Paris ainsi que les ambitions du Cadre mondial pour la biodiversité. Il s'agit d'un grand progrès quant à la manière dont le capital sera alloué aux solutions. De surcroît, même si la participation mondiale record des secteurs public et privé a offert un signal d'espoir, le contexte des raffineries de pétrole a rappelé brutalement la double nature de la COP en tant que symbole de progrès et de retard climatique. Il n'y a pas eu d'augmentation convaincante du niveau d'urgence ou d'ambition collective, mais on peut espérer que le maintien de la cible de 1,5°C conduira à des objectifs plus stricts pour la prochaine série d'objectifs climatiques (c'est-à-dire les «contributions déterminées au niveau national»).

Revue de performance

- Au quatrième trimestre 2023, UBAM - Positive Impact Equity a généré une performance de +4,98%, contre +6,43% pour l'indice MSCI Europe. La performance relative au cours des deux derniers mois de l'année s'est améliorée (+12,5% pour UBAM - Positive Impact Equity, contre +10,4% pour l'indice MSCI Europe), le fonds ayant bénéficié de la perception croissante du marché selon laquelle l'inflation avait atteint un pic et des baisses de taux d'intérêt des banques centrales se profilaient à l'horizon.
- La sélection de titres parmi nos titres de sociétés industrielles et du secteur de la santé a constitué un domaine de faiblesse notable au cours du quatrième trimestre. Les sociétés pharmaceutiques Sanofi et Genmab, ainsi que le fabricant de pièces automobiles Valeo et la société de transport Mobico ont pesé sur la performance relative. Sanofi a souffert des inquiétudes suscitées par la décision de sa direction d'augmenter considérablement le niveau de R&D pour soutenir le pipeline d'innovation. Genmab a sous-performé après des ventes au troisième trimestre légèrement inférieures aux anticipations du marché et en raison de l'incertitude persistante quant au niveau de croissance des coûts en 2024. Valeo a sous-performé en raison des inquiétudes quant à sa capacité à respecter ses prévisions pour l'ensemble de l'année, dans un contexte de grèves industrielles en Amérique du Nord et de ralentissement de la demande de véhicules électriques. Mobico a souffert après l'avertissement émis par sa direction sur les résultats concernant la division américaine de bus scolaires et son annonce d'un examen stratégique.
- Les meilleures contributions à la performance relative sont venues du gérant d'investissement sur les marchés privés Partners Group, de la société d'énergie électrique et d'automatisation Schneider Electric, du consultant environnemental Arcadis, de la société de matériaux de construction Sika et de la société de CVC Trane Tech. Partners Group a bénéficié de l'amélioration de la confiance des investisseurs à l'égard des perspectives des marchés privés au cours du trimestre, alors que les anticipations de baisse des taux d'intérêt se sont accrues. Schneider Electric et Trane Technology ont bénéficié de la poursuite de bons résultats soutenus par une forte demande de solutions d'efficacité énergétique de la part des clients. Arcadis a réalisé de fortes performances après une mise à jour de ses objectifs stratégiques à moyen terme et grâce à des résultats solides et à l'évolution du carnet de commandes. Enfin, Sika a bénéficié d'une amélioration de la situation de ses opérations européennes et du potentiel de synergie résultant de l'acquisition de MBCC.

Activité du portefeuille:

- Après une période active de transactions au troisième trimestre 2023, nous avons ajouté une nouvelle position au fonds au cours du dernier trimestre de l'année. Trainline (Communautés durables, score IMAP: 12) est la première plateforme indépendante de vente de billets de train et d'autocar en Europe. Elle devrait bénéficier de manière significative de la pénétration accrue des billets électroniques ainsi que de son expansion sur les marchés ferroviaires européens en voie de libéralisation. Les voyages en train génèrent beaucoup moins d'émissions de carbone que les voyages en avion ou en voiture, et la «stratégie de mobilité durable et intelligente» de la Commission européenne vise explicitement à doubler le trafic ferroviaire à grande vitesse dans toute l'Europe d'ici à 2030, ainsi qu'à faire de la mobilité multimodale connectée et automatisée une réalité.
- Ailleurs dans le portefeuille, nous avons renforcé nos positions existantes sur un certain nombre de sociétés, notamment la société pharmaceutique Roche, le distributeur alimentaire Ahold Delhaize, l'opérateur de réseau électrique Terna et la société de compteurs d'électricité Landis & Gyr. Roche est une société pharmaceutique de bonne qualité avec des positions fortes dans les domaines de l'oncologie, des neurosciences, de l'immunologie et du diagnostic, et la valorisation semble particulièrement intéressante par rapport à ses pairs et à l'histoire de la société. Ahold Delhaize a souffert au troisième trimestre des inquiétudes concernant l'impact que pourrait avoir une baisse de l'inflation dans la chaîne de valeur alimentaire sur la croissance de ses bénéfices, mais la société dispose d'un modèle économique solide et se traite avec une décote significative par rapport à sa fourchette de valorisation historique. Terna devrait bénéficier d'investissements continus dans sa base d'actifs réglementés pour faciliter l'expansion de la capacité d'énergie renouvelable en Italie. Enfin, nous avons décidé de renforcer notre position sur Landis & Gyr, la société ayant annoncé de solides résultats pour le troisième trimestre et confirmé ses prévisions pour l'ensemble de l'année.
- Nous avons cédé complètement deux positions sur le fonds: l'opérateur éolien offshore Orsted et l'opérateur de transport Mobico. Nous avons déjà considérablement réduit notre position sur Orsted au cours de l'année 2023 en raison d'inquiétudes concernant les problèmes persistants de chaîne d'approvisionnement et les pressions inflationnistes, mais au début du quatrième trimestre, nous avons décidé de vendre notre participation restante en raison d'inquiétudes persistantes concernant de nouvelles dépréciations de son portefeuille de développement aux Etats-Unis et passifs financiers associés. Mobico a déçu le marché avec une révision à la baisse de ses anticipations concernant ses opérations de transport scolaire et l'annonce d'un examen stratégique de ses opérations. Compte tenu de l'incertitude opérationnelle accrue, nous avons décidé de fermer notre position.
- Par ailleurs, nous avons réduit nos positions sur un certain nombre de sociétés qui avaient enregistré une forte amélioration de leurs performances relatives, afin de contrôler leur pondération et leur contribution globale au risque. Il s'agit notamment de l'entreprise d'énergie électrique et d'automatisation Schneider Electric, de l'entreprise de matériaux de construction Sika, de l'entreprise d'équipement de production alimentaire GEA, de l'entreprise de ventilation Volution, du consultant environnemental Arcadis et de l'entreprise d'élevage de saumon Salmar. Nous avons aussi réduit notre exposition au groupe pharmaceutique Sanofi compte tenu de l'impact à court terme de l'augmentation des dépenses en R&D annoncée en novembre sur les bénéfices. Enfin, nous avons réduit notre exposition au fabricant de pièces automobiles Valeo, qui a continué de sous-performer malgré sa valorisation attrayante et ses moteurs de croissance à long terme.

Tous les chiffres de performance sont exprimés nets de commissions. Les performances passées ne constituent pas une indication des résultats actuels ou futurs. Veuillez vous référer à la section «Informations importantes» figurant à la fin du présent document.

Surveillance ESG

(Méthodologie de MSCI fournie en annexe)

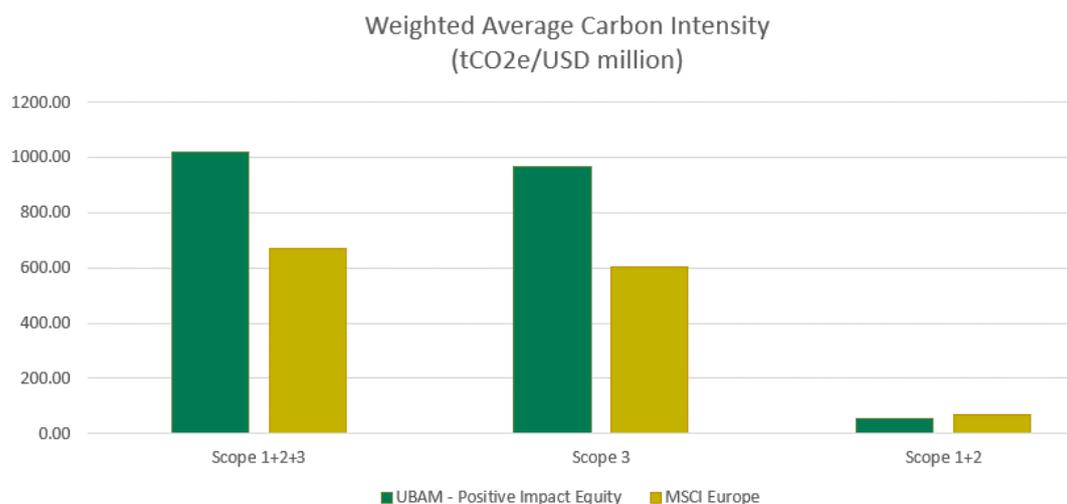
➤ Droits de l'homme et Social (Couverture: Fonds: 98,0% / Indice: 100%)

	UN Global Compact			Human Rights Compliance		
	Pass	Watchlist	Fail	Pass	Watchlist	Fail
UBAM - PIE	48	0	0	48	0	0
MSCI Europe	395	29	1	398	25	2
UBAM - PIE	100%	0%	0%	100%	0%	0%
MSCI Europe	93%	7%	0%	94%	6%	0%

	Labour Compliance - Core			Labor Compliance - Broad		
	Pass	Watchlist	Fail	Pass	Watchlist	Fail
UBAM - PIE	48	0	0	48	0	0
MSCI Europe	416	9	0	410	14	1
UBAM - PIE	100%	0%	0%	100%	0%	0%
MSCI Europe	98%	2%	0%	96%	3%	0%

➤ Environnement

(Communication publique: Fonds: 90,0% / Indice: 97,0%, Couverture, avec estimations: Fonds: 100% / Indice: 100%)



Indicateur d'intensité carbone: UBAM - Positive Impact Equity vise à battre l'indice de référence (MSCI Europe) pour cet indicateur

Le fonds bat son indice de référence sur la base des Scopes 1 et 2. Si l'on inclut les émissions de Scope 3, l'intensité carbone moyenne pondérée de l'indice de référence est inférieure à celle du fonds. Cette situation suggère un changement significatif par rapport aux déclarations précédentes, en particulier du côté de l'indice de référence, ce qui nécessite une analyse plus approfondie de la part des gérants du

Tous les chiffres de performance sont exprimés nets de commissions. Les performances passées ne constituent pas une indication des résultats actuels ou futurs. Veuillez vous référer à la section «Informations importantes» figurant à la fin du présent document.

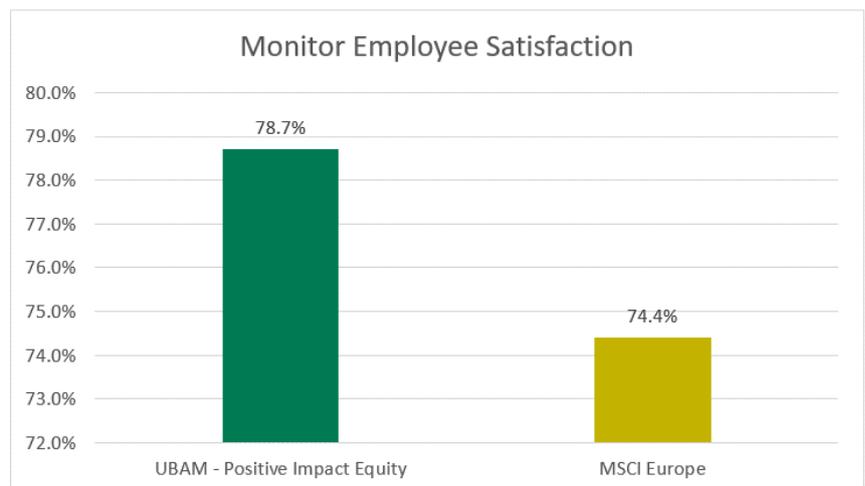


portefeuille. Les émissions de Scope 3 sont une partie importante de toute analyse des émissions de GES, mais elles sont difficiles à estimer et quelques valeurs aberrantes peuvent conduire à des niveaux de portefeuille très différents. Il existe également des cas où les émissions des Scopes 1, 2 et 3 ne représentent pas tous les avantages de certains produits. Nous rendrons compte de nos conclusions au cours des prochains trimestres.

➤ **Gouvernance** (Couverture: Fonds: 95,9% / Indice: 100%)



➤ **Travail**
Satisfaction des employés (Couverture: Fonds: 95,9% / Indice: 100%)



Sources: *UBP, d'après MSCI ESG Research LLC et Urgentem*

Tous les chiffres de performance sont exprimés nets de commissions. Les performances passées ne constituent pas une indication des résultats actuels ou futurs. Veuillez vous référer à la section «Informations importantes» figurant à la fin du présent document.

Perspectives

- En 2023, le sentiment du marché a été encore plus changeant que d'habitude, passant des craintes de récession au début de l'année à une croissance résiliente au cours de l'été, puis à des «taux plus élevés pour plus longtemps» à l'automne et une fin d'année axée sur de futures réductions de taux. La forte progression à la fin de l'année a sans doute tiré une partie de la performance des actions attendue pour 2024 en 2023, le consensus du marché s'orientant vers un atterrissage en douceur. L'indice MSCI ACWI a généré des performances à deux chiffres malgré une croissance des bénéfices négative pour la plupart de ses composantes, alors que les investisseurs naviguaient dans un contexte changeant. Par conséquent, l'année 2023 a été largement tirée par l'expansion des valorisations, tandis que 2024 sera censée être tirée par de meilleurs bénéfices des entreprises d'une manière générale. L'attention des investisseurs se détourne désormais des préoccupations inflationnistes pour se tourner vers le ralentissement de la croissance économique. Pour 2024, le consensus table sur une croissance des BPA de 9 à 11%, ce qui est le point de départ traditionnel. Néanmoins, des risques sont toujours présents car les conditions financières restent restrictives: la hausse des taux d'intérêt a rendu les emprunts plus chers, ce qui a réduit les dépenses et les investissements.
- Quelques éléments supplémentaires sont au cœur de la thèse d'investissement pour l'année à venir. Premièrement, 2024 sera la plus grande année électorale de l'histoire, avec plus de la moitié de la population mondiale vivant dans des pays qui organiseront des élections nationales en 2024. L'élection présidentielle américaine de novembre est l'événement le plus important, mais le commerce mondial et la diplomatie seront touchés bien plus tôt compte tenu des deux conflits majeurs en cours et des tensions géopolitiques sous-jacentes. Se pose ensuite la question de la croissance nominale et réelle. Les taux d'inflation ont baissé plus rapidement que prévu par le consensus, ce qui ouvre désormais la possibilité de réductions significatives des taux vers le troisième trimestre de l'année, certains prévoyant que cela interviendrait plus tôt. L'Europe devrait être à la traîne des Etats-Unis dans son pivotement des taux, mais il se peut qu'en raison de la croissance plus sclérosée en Europe, durement impactée par la dépendance de l'Allemagne à l'exportation, en particulier vers la Chine, la BCE décide d'agir plus rapidement, en fonction de l'évolution de l'inflation. Un dollar américain fort, culminant vers le début de l'année, serait positif pour les marchés émergents et les petites capitalisations, entre autres.
- Au 4^e trimestre, les rendements obligataires ont chuté de façon spectaculaire alors que les investisseurs jouaient le thème du pivotement. Toutefois, depuis début 2024, cette compression des rendements a été en partie rétablie. Il en va de même avec la récente volatilité du marché réagissant aux changements à court terme dans le flux d'informations, notamment au compte rendu de la Fed indiquant que le marché avait été trop prématuré dans ses anticipations de réduction des taux américains. La volatilité accrue des marchés obligataires devrait influencer les marchés actions plutôt que l'inverse en 2024.
- Sur le plan de la durabilité, parmi les évolutions positives les plus remarquables en 2023 figurent un taux de croissance très élevé des énergies renouvelables (50% de capacité renouvelable en plus en 2023 par rapport à 2022*), de nombreux engagements climatiques lors de la COP28 et de multiples signes de progrès technologiques. Parmi les défis les plus marquants en 2023, nous retiendrons les conflits géopolitiques, la forte volatilité météorologique qui a mis à rude épreuve les réseaux électriques (poussant plusieurs pays à accroître temporairement leur dépendance aux combustibles fossiles), les taux d'intérêt plus élevés entraînant une hausse des coûts des projets de décarbonation, ainsi que de multiples faux pas et problèmes liés aux modèles économiques des entreprises. En ce qui concerne ce dernier défi, 2023 a rappelé qu'il ne suffit pas

Tous les chiffres de performance sont exprimés nets de commissions. Les performances passées ne constituent pas une indication des résultats actuels ou futurs. Veuillez vous référer à la section «Informations importantes» figurant à la fin du présent document.



d'avoir un modèle économique axé sur la transition durable; il faut aussi être une entreprise de haute qualité. Les valeurs confrontées à des risques de banalisation, dont la trésorerie est limitée et/ou qui sont exposées à des risques d'exécution importants continueront à connaître des difficultés et une allocation disciplinée reste essentielle.

Sources: *UBP, COP28, * IEA*

Annexe

Méthodologie

- **Conformité au Pacte mondial des Nations Unies (UN Global Compact)**
Ce facteur indique si l'entreprise est en conformité avec les principes du Pacte mondial des Nations Unies. Les valeurs possibles sont Echec (Fail), Liste de surveillance (Watchlist) ou Réussite (Pass).
- **Respect des droits de l'homme**
Ce facteur indique si l'entreprise est en conformité avec les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme. Les valeurs possibles sont Echec (Fail), Liste de surveillance (Watchlist) ou Réussite (Pass).
- **Intensité carbone moyenne pondérée (Weighted Average Carbon Intensity)**
Ce chiffre représente les émissions de gaz à effet de serre de Scope 1 + Scope 2 + Scope 3 de l'entreprise normalisées par rapport aux ventes en USD, ce qui permet une comparaison entre des entreprises de tailles différentes. Il s'agit d'une moyenne pondérée calculée à l'aide des données d'Urgentem.
- **Conformité du travail - Principes fondamentaux (Labor Compliance - Core)**
Ce facteur indique si l'entreprise est en conformité avec les principes fondamentaux de l'Organisation internationale du travail. Les valeurs possibles sont Echec (Fail), Liste de surveillance (Watchlist) ou Réussite (Pass).
- **Conformité du travail - Principes généraux**
Ce facteur indique si l'entreprise est en conformité avec l'ensemble plus large de normes du travail de l'Organisation internationale du travail. Les valeurs possibles sont Echec (Fail), Liste de surveillance (Watchlist) ou Réussite (Pass).
- **Surveillance de la satisfaction des employés (Monitor employee satisfaction)**
Marquée comme «Oui» si l'entreprise surveille la satisfaction des employés.
- **Moyenne des investissements en R&D par rapport aux ventes (Average R&D (% sales))**
Moyenne simple des investissements en R&D des sociétés du portefeuille par rapport à leurs ventes.
- **Rémunération liée à la durabilité (Pay Linked to Sustainability)**
Si l'entreprise est désignée comme ayant un impact environnemental ou social élevé et qu'elle n'a pas intégré de liens avec la performance en matière de durabilité dans ses politiques actuelles de rémunération incitative, cela est signalé. Cet indicateur est entièrement basé sur les rapports de l'entreprise. Il est exclusivement axé sur l'inclusion spécifique ou non de tels indicateurs dans la détermination des éléments de rémunération variable et ne prend pas en considération leur efficacité. L'impact environnemental est considéré comme étant élevé si l'une des questions clés suivantes liées aux notations ESG a une pondération supérieure à 5%: émissions de carbone, stress hydrique, émissions toxiques et déchets, empreinte carbone des produits, approvisionnement en matières premières, matériaux d'emballage et déchets, déchets électroniques, biodiversité et utilisation des terres, efficacité énergétique. L'impact social est considéré comme étant élevé si l'une des questions clés suivantes liées aux notations ESG a une pondération supérieure à 5%: gestion du travail, santé et sécurité, sécurité et qualité des produits, travail dans la chaîne logistique.

Le présent document marketing est fourni uniquement à titre d'information et/ou à des fins commerciales. Il est confidentiel et destiné uniquement à la personne à laquelle il a été remis. Il ne peut être reproduit (en totalité ou en partie), transmis, donné, envoyé ou rendu accessible d'une quelconque façon à toute autre personne sans l'autorisation écrite préalable d'Union Bancaire Privée, UBP SA ou d'une entité du Groupe UBP (ci-après l'«UBP»). Le présent document reflète l'opinion de l'UBP à la date de son émission. Le présent document est destiné uniquement aux personnes ayant le statut de clients professionnels («professional clients») en Suisse ou de clients professionnels («professional clients»), ou à toute catégorie d'investisseurs équivalente, comme défini par les lois applicables en la matière (ces personnes étant toutes considérées comme des «relevant persons»). Le présent document s'adresse uniquement aux «relevant persons»: toute personne qui n'est pas une «relevant person» ne doit pas agir sur la base du présent document ou s'appuyer sur le présent document. Il n'est pas destiné à être distribué, publié ou utilisé (en tout ou partie) dans une juridiction où une telle distribution, publication ou utilisation serait illégale, et il ne s'adresse pas aux personnes ou aux entités auxquelles il serait illégal de transmettre un tel document. En particulier, ce document ne peut être distribué aux Etats-Unis d'Amérique ni à toute personne américaine («US person») (y compris les citoyens américains résidant en dehors des Etats-Unis d'Amérique). Le présent document n'a pas été produit par les analystes financiers de l'UBP et ne peut donc être considéré comme de la recherche financière. A ce titre, il n'est aucunement soumis aux exigences relatives à l'analyse financière et à l'indépendance de la recherche en investissement. Des efforts raisonnables ont été déployés pour s'assurer que le contenu du présent document est basé sur des informations et des données obtenues auprès de sources fiables. Cependant, l'UBP n'a pas vérifié les informations issues de sources externes figurant dans le présent document et ne garantit en aucun cas leur exactitude ou leur exhaustivité. L'UBP décline toute responsabilité quelle qu'elle soit et ne formule aucune déclaration, garantie ou promesse – expresse ou implicite – quant aux informations, projections ou opinions contenues dans le présent document, ou en ce qui concerne d'éventuelles erreurs, omissions ou inexactitudes. Les informations mentionnées dans le présent document sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. L'UBP ne s'engage aucunement à mettre à jour le présent document ou à corriger des données qui pourraient se révéler inexactes. Le présent document peut faire référence aux performances passées des stratégies d'investissement. **Les performances passées ne préjugent pas des résultats actuels ou futurs.** Les stratégies d'investissement peuvent voir leur valeur baisser ou croître. Tout investissement implique des risques, et il est possible que les investisseurs ne récupèrent pas le montant initialement investi. Les données de performance figurant dans le présent document ne tiennent pas compte des frais, des commissions, des frais imputés lors de l'émission et du remboursement des titres, ni des retenues fiscales éventuelles. Les fluctuations des taux de change peuvent faire varier la performance des investisseurs à la hausse ou à la baisse. Tous les énoncés mentionnés dans le présent document autres que ceux portant sur des faits historiques sont de nature prospective. Les énoncés prospectifs ne reflètent pas nécessairement les performances futures. Les projections financières figurant (le cas échéant) dans le présent document ne représentent en aucun cas des prévisions ou des budgets; elles sont fournies exclusivement à titre d'illustration et se fondent sur des anticipations et des hypothèses actuelles qui peuvent ne pas se matérialiser. Les performances réelles, les résultats, les conditions financières et les perspectives d'une stratégie d'investissement peuvent différer significativement de ceux formulés, explicitement ou implicitement, dans les énoncés prospectifs figurant dans le présent document. En effet, les performances projetées ou visées sont, par nature, soumises à des incertitudes importantes, notamment économiques et de marché, susceptibles d'avoir une incidence négative sur la performance. L'UBP n'assume aucune obligation de mettre à jour les énoncés prospectifs, que ce soit du fait de nouvelles informations, d'événements futurs ou pour toute autre raison. Le présent document ne doit pas être considéré comme un conseil ou une forme de recommandation d'achat ou de vente d'un quelconque titre ou fonds. Il ne saurait remplacer un prospectus ou tout autre document juridique, lesquels peuvent être obtenus gratuitement auprès du siège du fonds concerné ou auprès de l'UBP. Les opinions exprimées dans les présentes ne prennent pas en considération la situation, les objectifs ou les besoins spécifiques des investisseurs. Il appartient à chaque investisseur de se forger sa propre opinion à l'égard de tout titre ou instrument financier mentionné dans ce document et d'évaluer de manière indépendante les avantages ou le caractère adéquat de tout investissement. De plus, le traitement fiscal de tout investissement dans le(s) fonds mentionné(s) dans le présent document dépend de la situation individuelle de l'investisseur et peut, à l'avenir, être sujet à des modifications. Les investisseurs sont invités à lire attentivement les avertissements sur les risques ainsi que les réglementations énoncées dans le prospectus ou dans les autres documents juridiques, et il leur est recommandé de requérir l'avis de leurs conseillers financiers, juridiques et fiscaux. Le présent document ne constitue ni une offre ni une sollicitation pour acheter, souscrire ou vendre des devises, des fonds, des produits ou des instruments financiers quels qu'ils soient, pour effectuer un investissement, ou pour participer à des stratégies de trading spécifiques dans une juridiction où une telle offre ou sollicitation ne serait pas autorisée, ou à l'intention de toute personne à laquelle il serait illégal de faire une telle offre ou sollicitation. Les appels émis vers l'UBP peuvent être enregistrés et l'UBP considère que toute personne qui l'appelle accepte l'enregistrement de la communication.

Conformément au Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (connu aussi sous le nom de «Règlement SFDR» (Sustainable Finance Disclosure Regulation)), les fonds sont tenus de publier certaines informations. Les fonds relevant du champ d'application de l'Article 6 du Règlement SFDR sont réputés ne pas suivre une approche d'investissement qui promeut explicitement des caractéristiques environnementales ou sociales, ou qui a comme objectif l'investissement durable. Nonobstant cette classification, les gestionnaires («Investment Managers») peuvent prendre en compte certains risques de durabilité tels que présentés plus en détail dans le prospectus du fonds concerné. Les fonds relevant du champ d'application de l'Article 8 ou 9 du Règlement SFDR sont exposés à des risques en matière de durabilité au sens du SFDR. Les risques de durabilité et les «principales incidences négatives» (PAI - Principal Adverse Impacts) tels que prévus par le Règlement SFDR sont décrits dans le prospectus. En outre, et sauf indication contraire, tous les fonds concernés appliquent la Politique d'investissement responsable de l'UBP, laquelle est consultable à l'adresse <https://www.ubp.com/fr/expertises-investissement/investissement-responsable>.

Les souscriptions non fondées sur les derniers prospectus, DICI/KIID, rapports annuels ou semestriels des fonds ou autres documents juridiques pertinents (les «Documents juridiques des fonds») ne sont pas acceptables. Les Documents juridiques des fonds peuvent être obtenus gratuitement auprès de l'Union Bancaire Privée, UBP SA, 96-98 rue du Rhône, CP 1320, 1211 Genève 1, Suisse (l'«UBP»), d'UBP Asset Management (Europe) S.A., 287-289, route d'Arlon, 1150 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, et d'Union Bancaire Gestion Institutionnelle (France) SAS, 116, avenue des Champs-Élysées, 75008 Paris, France. Le représentant et agent payeur suisse des fonds étrangers mentionnés dans le présent document est l'UBP. Les Documents juridiques des fonds peuvent être obtenus gratuitement auprès de l'UBP et comme indiqué plus haut.

Le présent document est disponible dans les pays suivants:

Suisse: L'UBP est agréée et réglementée par l'Autorité de surveillance des marchés financiers (FINMA). Le siège social de l'Union Bancaire Privée, UBP SA («UBP») est sis 96-98, rue du Rhône, CP 1320, 1211 Genève 1, Suisse. ubp.com | www.ubp.com

Royaume-Uni: L'Union Bancaire Privée, UBP SA, Succursale de Londres, est agréée par l'Autorité de régulation prudentielle (Prudential Regulation Authority - PRA). Elle est également assujettie à la réglementation de l'Autorité de conduite financière (Financial Conduct Authority - FCA) et elle est soumise à certaines règles de la PRA.

France: La vente et la distribution sont assurées par Union Bancaire Gestion Institutionnelle (France) SAS, une société de gestion agréée et réglementée en France par l'Autorité des marchés financiers (AMF) - n° d'agrément GP98041; 116, avenue des Champs-Élysées | 75008 Paris, France T +33 1 75 77 80 80 | Fax +33 1 44 50 16 19 www.ubpamfrance.com.

Hong Kong: UBP Asset Management Asia Limited (CE N°: AOB278) (ci-après «UBP AM Asia») est autorisée par la Securities and Futures Commission (SFC) pour les activités de Type 1 (Négociation de valeurs mobilières), de Type 4 (Conseil en valeurs mobilières) et de Type 9 (Activités réglementées en matière de gestion d'actifs). Le présent document est destiné uniquement aux «Institutional Investors» ou aux «Corporate Professional Investors», et il n'est en aucun cas destiné à la distribution au public. Le contenu de ce document n'a pas été révisé par la SFC à Hong Kong. Tout investissement implique des risques. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les investisseurs sont invités à consulter le prospectus du/des fonds concerné(s) pour de plus amples détails, et notamment concernant les caractéristiques du/des produit(s) et les facteurs de risque. Le présent document est destiné uniquement aux «Institutional Professional Investors», et il n'est pas destiné à être distribué au public. Le contenu de ce document ainsi que toute pièce jointe ou tout lien internet figurant dans ce document sont fournis uniquement à titre d'information, et ne constitue pas une forme de conseil. Les informations mentionnées dans ce document ne tiennent compte ni des objectifs d'investissement spécifiques, ni de la situation financière ou des besoins en investissement des investisseurs, et elles ne se substituent pas à un conseil professionnel. Il est vivement recommandé à l'investisseur, avant d'effectuer tout investissement, de solliciter les conseils de professionnels indépendants afin de s'assurer du caractère adéquat du produit d'investissement en fonction de ses objectifs d'investissement spécifiques, de sa situation financière et de ses besoins en investissement. Le contenu de ce document ainsi que toute pièce jointe ou tout lien internet figurant dans ce document ont été préparés de bonne foi. UBP AM Asia et l'ensemble de ses sociétés affiliées rejettent toute responsabilité en cas d'erreur ou d'omission. Les informations mentionnées dans le présent document peuvent être devenues obsolètes depuis sa publication. UBP AM Asia ne garantit d'aucune manière que ces informations sont exactes, fiables ou exhaustives. En particulier, toutes informations recueillies auprès de sources externes ne sont pas nécessairement approuvées par UBP AM Asia, et UBP AM Asia n'a vérifié ni leur exactitude ni leur exhaustivité.

Singapour: Le présent document est destiné uniquement aux «Accredited Investors» et aux «Institutional Investors» au sens du Securities and Futures Act (Cap. 289) de Singapour (SFA) tel que précisé ci-après. Les autres personnes ne peuvent recevoir ce document, et ne doivent pas agir sur la base des informations figurant dans ce document, ni s'appuyer sur ces dernières. Les produits ou services financiers auxquels le présent document fait référence sont uniquement accessibles aux clients qui sont des «Accredited Investors» ou des «Institutional Investors» aux termes du SFA. Le présent document n'a pas été enregistré en tant que prospectus auprès de la Monetary Authority of Singapore (MAS). Par conséquent, ce document ainsi que tout autre document ou toute autre publication en relation avec l'offre ou la vente du/des produit(s) concerné(s), ou avec toute invitation à souscrire ou acheter le(s)dit(s) produit(s), peuvent uniquement être diffusés ou distribués, directement ou indirectement, à Singapour aux personnes suivantes: (i) les «Institutional Investors» au sens de la Section 274 ou 304 du SFA, ou (ii) les personnes éligibles aux termes de la Section 275(1) ou 305(1) du SFA, ou toute autre personne conformément à la Section 275(1A) ou 305(2) du SFA, et aux conditions spécifiées à la Section 275 ou 305 du SFA, ou (iii) toute autre personne en vertu de toute autre disposition applicable du SFA, conformément aux conditions de ladite disposition. De même, le(s) produit(s) concerné(s) peut/peuvent être offert(s) ou vendu(s), ou faire l'objet d'une invitation en vue d'une souscription ou d'un achat, directement ou indirectement, uniquement auprès des différents types de personnes décrits ci-dessus. Le présent document n'a pas été révisé par la MAS.

MSCI: Bien que les sociétés fournissant des informations à l'Union Bancaire Privée, UBP SA, y compris mais sans s'y limiter, MSCI ESG Research LLC et ses sociétés affiliées (ci-après les «Parties ESG»), obtiennent des informations auprès de sources qu'elles considèrent comme fiables, les Parties ESG ne garantissent pas l'originalité, la précision et/ou l'exhaustivité des données mentionnées dans le présent document. Les Parties ESG déclinent toute responsabilité, de quelque nature qu'elle soit, quant aux données mentionnées dans le présent document. Aucune des Parties ESG n'est responsable de toute erreur ou omission en lien avec les informations fournies dans le présent document. En outre, et sans restreindre pour autant le caractère général de ce qui précède, aucune des Parties ESG ne sera tenue responsable des dommages directs, indirects, particuliers, de caractère punitif, consécutifs ou de tout autre préjudice (y compris les pertes de profits), même si elles ont été informées de la possibilité de tels préjudices ou dommages.